

# Une chercheuse du nucléaire trop radioactive ?

**LA DÉCISION** électrise l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), chargé de prévenir, en France, les accidents atomiques. Le 16 juin, une chercheuse qui travaillait depuis huit ans au laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales s'est fait virer pour faute grave. Une première dans ce respectable orga-

nisme... La lettre de licenciement évoque « une insubordination récurrente avec défiance vis-à-vis de [sa hiérarchie] » et « un comportement inadapté ». La virée, Christine Fassett, a saisi les prud'hommes : elle invoque, de son côté, une série de travaux dérangeants réalisés dans le cadre d'un projet franco-japonais, baptisé « Shin-Rai », sur les conséquences sociologiques de l'accident nucléaire de Fukushima.

A partir de décembre 2015, ses rapports avec le patron de son labo se sont dégradés, ce qui a conduit, en septembre 2017, à une mise à pied de 24 heures pour « non-respect des consignes et di-

rectives de [sa hiérarchie] ». Dans un témoignage écrit destiné aux prud'hommes, l'une de ses partenaires de recherche – une sociologue rattachée à un laboratoire de Sciences-Po Paris – la soutient, dénonçant des pressions du chef direct de Christine Fassett : « Il voulait imposer des changements, voire censurer des mots et des phrases de notre article. » Histoire, ajoutée-elle, d'écarter les critiques envers la gestion post-accidentelle du gouvernement japonais, et du secteur du nucléaire civil en général, et de « minimiser et relativiser le risque liés à l'exposition aux radiations ».

## Labo contre lobby ?

De plus, ajoute la collègue, le responsable du labo l'aurait menacée de bloquer le financement de l'IRSN à Sciences-Po si le duo n'orientait pas ses recherches différemment. En février, un article de Christine Fassett pour la revue « Les Annales des Mines », représentant de larges extraits du rapport Shin-Rai, est refusé à la demande de sa hiérarchie.

# L'iceberg des fraudes au chômage partiel

« **M** OINS de 1 % » de détournements : tel est le bilan quasi triomphal des fraudes au chômage partiel dressé le 17 septembre par le ministère du Travail. 225 millions sur 30 milliards avancés par l'Etat, une paille ! Sauf que « ce chiffre est biaisé, car seules quelques dizaines de milliers d'entreprises (sur plus de 1 million ayant formulé une demande) ont fini par être contrôlées », confie au « Canard » un agent du ministère.

Un inspecteur du Travail d'une région méridionale confirme ce diagnostic et revient sur les révélations de l'un de ses homologues. L'

infamie ! abonde le collègue du Sud. Mais nous n'avons pas voulu nous mettre à lutter contre des moulins à vent comme ce collègue. » Et de détailler certaines méthodes d'arnaques constatées, telles ces usurpations de numéros d'identification Shret de grosses entreprises. Elles permettent le détournement de l'indemnisation puis son évaporation à l'étranger. « Cette technique de fraude a fait des bébés dans toute la France, et le parquet de Paris a décidé, en juillet, de centraliser les enquêtes. » Un cadre d'une direction du

Motif invoqué : « Le choix des extraits et leur mise en lumière semblent mettre en défaut l'expertise institutionnelle par rapport à la contre-expertise. » Contactée par « Le Canard », la direction de l'IRSN réfute ces accusations : « Ce n'est pas la qualité du travail de la chercheuse qui est en cause, mais bien son compor-

tement. » Solidaire, le physicien David Bouley, membre du comité d'orientation des recherches de l'IRSN (une ONG spécialisée dans la radioprotection), vient de claquer la porte. Il pense, lui aussi, que l'IRSN n'aime pas les électrons libres ?

**Christophe Labbé**



quement, sous quarante-huit heures, par les agences de services et de paiement (ASP), qui sont de vrais passeros. » Un racourcissement de procédure décrété par l'ex-ministre du Travail Muriel Pénicaud, qui voulait hâter le déploiement du chômage partiel.

## Rien à Siret

Trop peu de contrôles, poursuit ce cadre, sont exercés sur les numéros de Shret, les relevés d'identité bancaire fournis, le versement de cotisations sociales par l'entreprise demandeuse, ou même l'existence réelle de la boîte...

# Marchands d'eau trouble

**N** OMMER un dirigeant à la tête d'une entreprise du CAC 40, céder une participation, fusionner deux boîtes privées... D'ordinaire, ces décisions relèvent des conseils d'administration. Mais, depuis fin août, le gouvernement se retrouve au cœur d'un pugilat qui concerne 440 000 salariés de trois fleurons hexagonaux des services aux collectivités (eau, déchets, énergie) : Engie, Veolia et Suez, dans lesquels l'Etat détient des parts. Et, dans sa position d'arbitre, l'exécutif, jusqu'à présent, n'a guère brillé...

Depuis des semaines, Bercy et l'Agence des participations de l'Etat se battent en coulisses avec Jean-Pierre Clamadien, le président d'Engie, pour qu'il nomme une femme au poste de directrice générale auprès Isabelle Kochev, limogée en février. Les vœux de Bruno Le Maire n'ont toujours pas été exaucés.

## Clamadien merci !

Deux femmes sont en lice : Gwenaëlle Avitce-Huet, actuelle directrice générale adjointe d'Engie, et Catherine Guillouard, pédagogue de la RATP. Sauf que, d'emblée, Emmanuel Macron avait opposé son veto au transfert, estimant que cette patronne à poigne devait rester à son poste. Suprême bras d'honneur signé Clamadien : le troisième candidat officiel, Laurent Guillot, directeur général adjoint de Saint-Gobain, est un homme. Cherchez l'erreur...

Même amateurisme dans le second dossier du moment. Le 31 juillet, Jean-Pierre Clamadien a laissé entendre qu'il comptait céder les 32 % qu'Engie détient dans Suez. Un mois plus tard, Veolia déclenchait une OPA « amicale » sur Suez, son rival historique. François Baroin, le président de la puis-

## Et l'eau paiera ?

Après avoir clamé que mariage Veolia-Suez faisait sens, Jean Castex a été obligé de battre en retraite. Le 14 septembre, le Premier ministre s'est quasiment excusé auprès de Philippe Varin, président de Suez, et de son directeur général, Bertrand Camus : « On ne pouvait pas dire que l'opération était manquée ! Clamadien ne sait pas gérer ce dossier. Tout porte croire qu'il ne sait pas gérer grand-chose. »

A l'Élysée non plus, « Jean Pierre » n'est plus en odeur de sainteté. « Il a semé le bazar », tempête un proche d'Emmanuel Macron. Vendredi 18 septembre, l'ancien patron du chimiste belge Solvay a été convoqué par Alexis Kohler

